

ARTICULATION ENSEIGNEMENT-RECHERCHE DANS LE COURS DE PLANIFICATION DE PROGRAMMES EN EDUCATION DES ADULTES

Introduction

L'apprentissage des apprenants¹, la production et la diffusion de savoirs sont des éléments fondamentaux de la mission des universités. L'articulation entre la recherche et la formation se pose de manière différente selon les cycles. La situation décrite se déroule au deuxième cycle où s'amorce la formation au métier de chercheur. Nous verrons comment nous avons imbriqué des activités de cueillette de données prévues par une recherche subventionnée par le Ministère de l'Éducation qui porte sur la formation générale des adultes, aux travaux évalués d'un cours en planification de programmes en éducation des adultes.

L'articulation enseignement-recherche

L'enseignement et la recherche vont de pair à l'université. Le Conseil supérieur de l'éducation (1998) recommandait aux universités d'articuler la recherche, la création et la formation à tous les cycles d'enseignement. L'importance croissante de la fonction recherche dans la tâche professorale soulève le problème des liens à faire entre la recherche et notre enseignement. Par ailleurs, grâce aux mesures qui favorisent l'accès aux études supérieures au Québec, un plus grand nombre d'apprenants s'inscrit aux cycles supérieurs. Cet état de choses pose le problème de l'accès à des situations d'apprentissage propices à développer des savoir-faire et des attitudes de chercheur durant la formation en sciences de l'éducation et particulièrement en andragogie, notre domaine. Réinvestir la recherche au profit de l'enseignement et l'inverse n'est pas une idée nouvelle. Or, il y aurait peu d'expériences d'articulation enseignement-recherche documentées dans le domaine des sciences de l'éducation.



Nous avons expérimenté l'articulation à l'hiver 2004 au moment de créer un nouveau cours en planification de programmes en éducation des adultes. Nous décrivons le DESS en andragogie, ses apprenants, ce nouveau cours, la recherche subventionnée, les cueillette menées par nos apprenants et comment s'associent la philosophie du DESS et les objectifs du cours, aux activités cueillette de données prévues par une recherche dans le domaine de l'éducation des adultes discuterons du contexte propice à l'innovation.

L'andragogie et le DESS en andragogie

L'andragogie : Elle consiste en l'art et la science d'aider l'adulte à apprendre (Knowles, 1990). Cette discipline scientifique examine les problèmes d'éducation et d'apprentissage adulte

¹ Dans ce texte, le terme apprenant désigne les adultes en formation nonobstant leur genre homme ou femme.

dans toutes leurs manifestations et leurs formes d'expression, qu'elles soient formelles ou informelles, organisées ou autodirigées. Elle étudie les facteurs sociaux, politiques et économiques qui marquent la situation de l'éducation des adultes. Elle se penche également sur les facteurs culturels, physiques, psychologiques et sociaux qui influencent le développement de l'apprenant adulte. Par ailleurs, elle identifie et développe des habiletés et des attitudes qui accroissent la qualité de la relation d'aide éducative. Elle permet ainsi d'améliorer les activités éducatives destinées aux adultes et de rendre leur apprentissage plus profitable. L'andragogie est un domaine de connaissance et de pratique sociale dont l'objet spécifique est la relation d'aide éducative à l'apprentissage, entendu comme un changement délibérément recherché par les adultes. Plus concrètement, l'andragogie s'intéresse à toutes les questions théoriques et pratiques qui touchent l'éducation et la formation des adultes.

Le DESS en andragogie s'imbrique dans un programme de maîtrise : Ce DESS vise à former des intervenants perspicaces, efficaces et capables de susciter chez leurs apprenants une démarche d'apprentissage autonome. Il vise en outre à développer des praticiens réflexifs qui réfléchissent sur et dans l'action, qui sont conscients de l'importance de la formation tout au long de la vie et des intervenants actifs au sein de réseaux promoteurs de la formation. Le DESS accueille des personnes qui détiennent un diplôme universitaire et qui possèdent également des acquis démontrés dans les domaines de l'éducation et de la formation des adultes. Les 30 crédits du DESS s'imbriquent dans un programme de maîtrise professionnelle en éducation (M.Éd. de 45 crédits). Le passage du DESS vers la M.Éd. (option andragogie, profil sans mémoire) s'ouvre aux candidats qui répondent aux exigences de la M.Éd. et qui ont réussi le cours de méthodologie de la recherche. Ces apprenants admis à la M.Éd. réalisent un essai ou un stage qui compte pour 15 crédits. Notre motivation à proposer des activités de recherche dès le DESS s'appuie sur un sondage révélant que 90% des inscrits au DESS souhaitent poursuivre à la M.Éd. Cette sensibilisation au métier de chercheur prend la forme d'une participation supervisée à un projet de recherche dans le domaine de l'éducation des adultes. Le nouveau cours de planification de programme en éducation des adultes nous semblait tout indiqué pour expérimenter une articulation enseignement-recherche car il traite des conditions de réussite des formations, un thème fondamental de notre recherche sur la formation des adultes. Il s'agissait là d'une conjoncture favorable où se rencontrent les objectifs d'un cours de 2^e cycle et ceux d'une recherche menée concomitamment à orchestrer au profit de la formation d'apprentis-chercheurs.

Les apprenants inscrits au DESS

Un sondage que nous avons mené en 2004 révèle qu'il s'agit d'une clientèle hétérogène, en majorité féminine (76%), dont l'âge varie entre 23 à 61 ans et qui occupe des emplois diversifiés dans les domaines de l'éducation et de la formation d'adultes, tels : gestionnaire ou concepteur de formation, formateur pour le compte d'entreprises et d'organismes (fonctions publiques fédérales et provinciales, écoles de langues publiques ou privées, centres d'alphabétisation, centres de formation professionnelle ou de formation générale, etc.). De plus, soulignons la vastitude des motivations à s'inscrire au DESS : terminer le DESS et s'engager dans la M.Éd., obtenir un meilleur emploi, rencontrer d'autres andragogues, etc.

Quelques mots sur la recherche menée concomitamment

Le Ministère de l'Éducation et ses commissions scolaires souhaitent offrir des services pertinents et souhaités, impulser la fréquentation de leurs centres et la réussite éducative d'un plus grand nombre leurs étudiants adultes. Notre recherche, *La formation générale des adultes en*

Outaouais : profils, besoins et pistes d'actions pour ses commissions scolaires, vise à mieux circonscrire la problématique de la persévérance des adultes qui fréquentent les centres de formation générale relevant du Ministère de l'Éducation. Notre recherche examine la formation et l'encadrement offerts par les commissions scolaires francophones de l'Outaouais du point de vue d'adultes en formation (incluant des adultes qui ont abandonné) et du point de vue des personnels (de direction, de formation, d'encadrement et d'accueil) en vue de proposer des pistes d'actions. Ces travaux impliquent des recensions d'écrits, la passation de questionnaires et la tenue d'entretiens dirigés. L'espace manque pour détailler ces modalités. Soulignons néanmoins que des apprenants en andragogie ont participé aux cueillettes et furent formés pour y réussir.

Le cours de deuxième cycle en planification de programme en éducation des adultes

L'analyse des besoins et les ressources de l'environnement sont des composantes déterminantes dans la conception des formations (Roegiers, 2003 ; Mucchielli, 1998 ; Brien, 1992 ; Nadeau, 1988 ; Knox, 1980). Le DESS ne comptait pas de cours de planification d'activités éducatives pour les apprenants adultes. Or, dans le contexte québécois de valorisation de la formation tout au long de la vie, ce cours de 45 heures répond à un besoin qu'exprime un nombre croissant d'apprenants hâtés par leurs employeurs de concevoir des formations efficaces.

Les objectifs du cours : Au moment de sa création, en 2004, les objectifs généraux de ce cours consistaient à amener l'apprenant à comprendre les caractéristiques et le rôle des différentes phases du processus d'élaboration et également de planifier ou évaluer systématiquement un programme éducatif destiné à des apprenants adultes. Le contenu du cours comporte des notions de programme éducatif, de processus et d'étapes d'élaboration de programmes, des modèles adaptés aux particularités des apprenants adultes, les principes et fondements de ces modèles, l'application des étapes de planification dont l'analyse des besoins, la préparation, l'implantation et l'évaluation. Ce cours vise également à susciter l'esprit critique envers la planification de programmes en éducation des adultes dans différents contextes. En complément, puisque le DESS vise à former des apprenants autonomes, les apprenants qui souhaitent aller plus loin accèdent électroniquement (plate-forme *WebCT*) ou sur place, à la réserve de la bibliothèque, à textes choisis et à des instruments d'exploration, de conception, d'analyse, etc.

L'évaluation : Nos attentes envers les apprenants tiennent compte des objectifs et des curriculums du cours, de la mission et des valeurs propres au DESS, du fait qu'il s'agit d'études de deuxième cycle et qu'une recherche, menée par la professeure durant cette session et dans cette région, a pour objet l'éducation des adultes. Considérant que chacun possède des acquis, poursuit des projets qui lui sont propres et vise à développer des compétences spécifiques, nous leur offrons le choix entre plusieurs alternatives en respect des principes andragogiques favorables à l'apprentissage des adultes. Les principes qui nous guident sont : l'apprenant doit participer à la planification de ses apprentissages, il doit tenir un rôle actif dans son apprentissage, le professeur doit laisser l'apprenant décider du type d'enseignement qu'il préfère et lui permettre de participer à sa propre évaluation (Knowles, 1990). Pour ce qui est du sens donné à l'apprentissage par l'apprenant – source de motivation –, outre favoriser des apprentissages reliés à la recherche, les apprenants voyaient plusieurs raisons de participer aux activités de cueillette : elles donnaient l'occasion de se faire remarquer par les personnels des commissions scolaires ou par la responsable de la formation générale des adultes du Ministère conviée à la présentation des travaux des apprenants et que le Ministère embauche régulièrement les finissants du DESS.

Considérant que la majorité des apprenants inscrits au DESS visent la M.Éd. et que l'apprentissage expérientiel est au cœur de la mission du DESS, il semblait opportun de proposer aux dix sept (17) apprenants de prendre part à des activités de cueillette de données prévues par notre recherche. Plusieurs alternatives de travail final furent proposées, soit : 1- à l'aide des moteurs de recherche et de *EndNote*, mener une recension approfondie sur un thème déterminé ; 2- à l'aide des schémas d'entretiens élaborés, recueillir des besoins ou des facteurs de persévérance auprès d'apprenants adultes ou de personnels des commissions scolaires et transcrire les entretiens au plus près de la parole ; 3- à partir de la documentation institutionnelle disponible auprès des centres et sur le web, décrire l'encadrement offert aux adultes inscrits auprès des commissions scolaires et des centres de formation de l'Outaouais ; 4- à l'aide des grilles d'analyse, comparer les volets «jeunes» et «adultes» des programmes de formation des niveaux primaire et secondaire que sanctionne le Ministère de l'Éducation. Chaque alternative allie les finalités du cours et celles de notre recherche et tient compte des acquis et des besoins variés des apprenants. Selon l'alternative qu'ils choisissent, les apprenants bénéficient d'une formation, soit : une formation en vue de la tenue d'entretiens et de la transcription dans le contexte de la recherche ou une formation à la recension spécifique incluant l'utilisation du logiciel *EndNote*. De plus, à l'intérieur d'un contrat individuel d'apprentissage, chaque apprenant remet, au deuxième cours, ses objectifs personnels de formation et le type de réalisations qu'il s'engage à soumettre pour évaluation. Cette exigence vise à encourager l'autogestion du processus d'apprentissage par l'apprenant en fonction de ses besoins, de ses attentes et de ses intérêts propres. Par ailleurs, au dernier cours de planification de programmes, chaque apprenant dépose un rapport des activités qu'il a menées auquel il annexe ses réalisations. Ce rapport consiste en un texte synthétique d'une trentaine de pages où l'apprenant nomme et décrit les compétences acquises et les circonstances d'apprentissage (cueillette de données, lectures, activités structurées en classe, etc.). Cette exigence vise à contribuer à l'émergence de praticiens réflexifs. À l'occasion du dernier cours, chacun dispose de cinq minutes pour résumer les faits saillants de son rapport à l'intention de ses collègues apprenants.

Discussion autour d'un contexte propice à l'innovation

L'articulation enseignement-recherche fut rendue possible grâce à une conjoncture qui a favorisé la rencontre des objectifs d'un cours de deuxième cycle et ceux d'une recherche qui comportait des activités de cueillette de données pouvant être menées par des apprenants. Par analogie, pensons à une éclipse de soleil pour illustrer cette conjoncture. Inclure nos activités de recherche à notre enseignement relève donc de plusieurs éléments à la fois liés à la conjoncture, à la planification académique, aux objets enseignés et aux objectifs poursuivis par nos apprenants. Or, nous croyons que l'articulation n'aurait pu avoir lieu sans la mise au jour du potentiel à articuler ces éléments entre eux et sans leur orchestration au service de l'enseignement et de la recherche – l'apport professoral est essentiel.

Il importe de spécifier que l'expérience décrite d'une articulation enseignement-recherche ne s'est pas menée sans heurts. En effet, la prise en compte des objectifs d'apprentissage singuliers des apprenants, l'encadrement que nécessite leur réussite, la masse de corrections et les formations spécifiques à prodiguer selon les activités de cueillette menées par chacun, sans oublier la logistique des cueillettes, a requis de notre part une somme de travail sans commune mesure pour une activité d'enseignement. En effet, la situation financière de l'université rend difficile l'obtention d'octrois en vue de développer des nouvelles façons de faire, pour rémunérer,

par exemple les ressources nécessaires pour mener à bien ces expérimentations, soit : des personnels d'encadrement, des correcteurs ou des formateurs *ad hoc*. Et qui plus est, la subvention de recherche que nous octroie le Ministère couvre tout juste le salariat d'un statisticien et des assistants de recherche et l'édition des rapports de recherche. Par ailleurs, le DESS en andragogie est un petit programme et nous ne pouvions échanger avec d'autres professeurs sur l'expérience menée, ce qui nous a certainement privée de critiques et de solutions potentielles aux problèmes à surmonter. De plus, le temps et l'énergie investis dans cette articulation n'était plus disponibles pour des activités de promotion de notre carrière (écrire des articles, parler des travaux en colloques, etc.). Le dilemme que pose les choix stratégiques à faire entre les activités à mener en termes de «pour la carrière» ou «pour les étudiants» fut ressenti avec acuité dans un contexte individualiste.

Conclusion

L'investissement sans commune mesure qu'exige la préparation d'un nouveau cours et le fait de l'offrir tout en supervisant des activités de cueillette menées par les apprenants en vaut-il le coup ? La question ne se pose pas seulement en ces termes. Une lecture «expérientielle» de l'expérience montre d'autres considérants. En effet, j'ai vécu dans une ruche où je me sentie utile, prégnante d'une équipe et capitaine par moment. De plus, tous les apprenants inscrits au cours de planification de programmes se sont inscrits à la maîtrise professionnelle et les travaux réalisés par les apprenants, outre stimuler leur poursuite à la M.Éd., me procurent des données utiles à ma recherche. C'est pour ces raisons que je n'hésiterais pas à recommencer si l'occasion m'en était donnée. S'il fallait choisir entre la carrière et les apprenants ; je choisis les deux.

RÉFÉRENCES

- BRIEN, R. (1992). *Design pédagogique*, Sainte-Foy : Éditions Saint-Yves.
- CAFFARELLA, R. (2002). *Planning programs for adult learners : a practical guide for educators, trainers, and staff developers*, San Francisco : Jossey-Bass.
- CHALVIN, D. (2004). *Formation, méthodes et outils. Encyclopédie des pédagogies pour adultes, tome 2*, France : ESF.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1998). *Recherche, création et formation à l'université : une articulation à promouvoir à tous les cycles*, Gouvernement du Québec.
- D'ORTUN, F. (2006). *La formation générale des adultes en Outaouais : profils, besoins et pistes d'actions*, rapport de recherche, UQO.
- D'ORTUN, F. (2004). *Plan de cours : Planification et évaluation de programmes de formation des adultes*, DESS en andragogie, 2^e cycle, UQO.
- KNOWLES, M. (1990). *L'apprenant adulte*, Paris : Éditions d'Organisation.
- KNOX, A.B. (1986). *Helping Adults Learn*, San Francisco : Jossey-Bass.
- MUCCHIELLI, R. (1998). *Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes*, Paris : ESF.
- NADEAU, M.-A. (1988). *L'évaluation de programme. Théorie et pratique*, Sainte-Foy : PUL.
- ROEGIERS, X. (2003). *Analyser une action d'éducation ou de formation*, Bruxelles : De Boeck.